

Décidé de vendre son système personnalisé de contrôle des ports à la Conférence douanière inter-Caraïbes (CDI), l'entreprise de Vancouver Digital Port Control Inc. (DPC) ne s'attendait pas à avoir à relever l'imposant défi

« Chaque mois, nous nous rendions dans les Caraïbes afin d'assister aux réunions du comité de la CDI », explique le président de DPC, M. Bob Potter. « C'était comme travailler pour les Nations-Unies — le service des douanes de chacun des

Le vent dans les voiles... avec la CCC

Digital Port Control vogue aux Caraïbes

de convaincre non pas un, mais plusieurs douzaines de gouvernements étrangers. Cependant, grâce à l'appui de la Corporation commerciale canadienne (CCC), l'entreprise de 15 employés installe actuellement son système électronique protégé de collecte, de traitement, de gestion et d'extraction de données dans les bureaux de douane de 35 pays des Caraïbes.

L'entreprise de technologie de l'information de quatre ans a passé une année à commercialiser de façon dynamique et à développer son produit avant que le contrat ne soit signé. Le nouveau système permettra aux agents des douanes d'enregistrer les mouvements des petites embarcations entrant dans les ports ou en sortant, de même que les mouvements des avions légers.

COMMENT FAIRE AFFAIRES AVEC LE GOUVERNEMENT AMÉRICAIN?

Rendez-vous au site internet de l'ambassade du Canada à Washington (D.C.) (www.ambasadeducanada.org) et consultez, dans la section Promotion du commerce, l'encadré Marchés publics du gouvernement américain.

Vous pouvez également consulter les appels d'offres au site internet de la General Services Administration (GSA) (www.gsa.gov), organisme qui facilite les achats du gouvernement américain (le premier consommateur au monde), et au site de l'Electronic Posting System (www.eps.gov).

Si vous êtes prêt à tirer parti de ces occasions d'affaires, la Corporation commerciale canadienne (www.ccc.ca) peut vous aider à mieux comprendre le système d'approvisionnement du gouvernement américain ou à faire en sorte que votre entreprise, en tant qu'entreprise canadienne, soit agréée à titre de fournisseur.

pays avait des priorités et des besoins différents. Établir un commun accord représentait tout un défi ».

Le défi a cependant été bien relevé. En effet, en novembre 1999, le comité a décidé de choisir le système de DPC, la décision finale ayant d'ailleurs été prise à l'unanimité. M. Potter en attribue le mérite en grande partie à la Corporation commerciale canadienne.

En mai 1999, M. Potter, qui recherchait un appui additionnel du gouvernement canadien pour surmonter les hésitations de son client, avait communiqué avec la CCC. Il n'a pas été déçu. Lorsque le comité de la CDI a invité l'entreprise à présenter officiellement son système en Dominique, fin novembre, le comité a aussi assisté à une présentation sur la CCC donnée par la gestionnaire de projets de la CCC, M^{me} Marie-Josée Guy. Elle a expliqué à la CDI que l'éventuel contrat serait un accord entre gouvernements, ce qui signifie que le gouvernement du Canada donnerait sa garantie d'exécution du contrat.

Les membres du comité n'étaient pas les seuls impressionnés. « Non seulement M^{me} Guy a offert la garantie d'exécution du contrat de la CCC, mais elle nous a aussi donné plus de crédibilité en recommandant notre entreprise. Bien que brève, sa présentation a eu de très bons résultats », affirme M. Potter.

De son côté, M^{me} Guy fait l'éloge du sens d'initiative et des techniques dynamiques de commercialisation de DPC. « Cette entreprise a fait appel à nous et a obtenu des résultats très rapidement.

DES SOLUTIONS COMMERCIALES POUR NOS EXPORTATEURS



Corporation
Commerciale
Canadienne

La Corporation commerciale canadienne (CCC) est un organisme de vente à l'exportation du gouvernement du Canada. Elle offre un accès privilégié aux marchés de l'aérospatiale et de la défense des États-Unis et se spécialise dans la vente aux gouvernements étrangers.

Les exportateurs canadiens qui font appel à la CCC ont de meilleures chances de remporter des marchés publics ou privés et bénéficient d'un avantage concurrentiel en raison de l'expérience de la CCC en matière de passation de contrats et de sa formule unique de garantie d'exécution des marchés offerte par le gouvernement.

La CCC peut faciliter les ventes à l'exportation, et ses efforts permettent fréquemment aux exportateurs d'obtenir une dispense de caution de bonne exécution, des garanties de paiement anticipé et des modalités contractuelles plus favorables.

Au besoin, la CCC fait office de maître d'œuvre pour les opérations intergouvernementales et permet d'obtenir un financement des exportations avant livraison auprès de sources commerciales.

Pour plus de renseignements, communiquer avec la CCC, tél. : (613) 996-0034, sans frais : 1 800 748-8191, téléc. : (613) 947-3903, courriel : info@ccc.ca internet : www.ccc.ca

C'est très encourageant! »

En fait, la CCC, agissant en tant qu'entrepreneur principal, et la CDI, ont signé le contrat (près de 500 000 dollars américains, DPC ayant accepté les modalités du contrat) seulement quelques semaines plus tard. L'entreprise installe actuellement le premier des quarante postes de travail qui seront mis en place dans les bureaux de douane des divers ports.

M. Potter est ravi non seulement de l'aide professionnelle que lui a apportée M^{me} Guy, mais aussi du soutien continu de la CCC. « Ils nous ont fourni une très belle lettre de présentation que nous pourrions utiliser dans le Pacifique Sud, où nous travaillons à un nouveau projet — et ce n'était qu'une étape préliminaire. La garantie sans faille qu'offre le gouvernement canadien nous place dans une très bonne position. »

Pour plus de renseignements sur DPC, communiquer avec le président de l'entreprise, M. Bob Potter, tél. : (604) 601-8205, téléc. : (604) 608-2611, courriel : Bobp@DigitalPortControl.com ✪